

Informations pour les Écoles doctorales et les doctorant(e)s

À l'occasion de son 142^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, le Comité des travaux historiques et scientifiques propose aux doctorants des bourses d'aide au déplacement pour présenter une communication.

Au nombre d'une dizaine, d'un montant de 200€, ces bourses sont destinées aux doctorants dont la proposition de communication aura été acceptée par le Comité scientifique du Congrès et qui ne bénéficient d'aucune autre aide financière ni revenu.

Pièces à fournir, à joindre à la proposition de communication,

avant le 1^{er} novembre 2016 :

- une lettre de demande motivée adressée au président du Cths, M. Maurice Hamon, CTHS - 110 rue de Grenelle 75357 Paris cedex 07,
- une lettre d'appui du directeur de thèse,
- une lettre du directeur de l'École doctorale attestant qu'aucune aide n'est allouée parallèlement à l'étudiant.

Le jury, composé du président scientifique du Congrès et des représentants de chacune des sections concernées par les propositions de communication, se réunira courant novembre.

Les bénéficiaires seront informés courant décembre.

Pour toute information : congres@cths.fr